

Pour toutes demandes, veuillez-vous munir des documents suivants :

- Document d'identité pour chaque membre du ménage ;
- Copie de votre carte bancaire ;
- Attestation d'hébergement si vous êtes hébergé temporairement par un tiers;
- Formulaire d'instruction (à demander à l'accueil du CPAS);
- Preuve de vos ressources ainsi que ceux des membres du ménage;

Quel document pour quelle demande?



Pour une demande de revenu d'intégration/ équivalent au revenu d'intégration:

Si vous êtes chercheur/chercheuse d'emploi :

 Attestation d'inscription comme demandeur d'emploi auprès d'Actiris.

Si vous êtes étudiant(e) de plein exercice :

- Attestation d'inscription scolaire;
- Votre bulletin.

Si vous êtes sous contrat de travail:

- Copie de votre contrat de travail;
- Copie de votre/vos fiches de paie.

Si vous souhaitez une avance sur des prestations sociales :

 Preuve d'introduction d'une demande d'allocations sociales à demander auprès de votre organisme de paiement.





Budget familial (à demander à l'accueil du CPAS) et preuves de paiement de vos dépenses principales ;

Aides sociales générales :

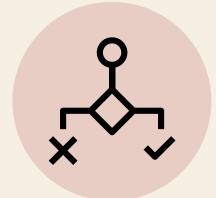
• Facture(s) pour le(s) quelle(s) vous sollicitez la prise en charge ;

Aides médicales:

• Si nécessaire, un document de dérogation (à demander à l'accueil du CPAS) ;

Si vous êtes en situation de séjour illégal :

• Une attestation d'aide médicale urgente pour chaque membre du ménage (à demander à l'accueil du CPAS).



Si vous venez d'un autre CPAS:

• Attestation de fin d'aide du CPAS qui vous a aidé récemment.